

Des paysans occupent les locaux de Vilmorin – Limagrain

Par Christophe NOISETTE

Publié le 20/05/2016



A la veille de la journée mondiale d'action contre Monsanto, une centaine de paysans et Faucheurs volontaires ont décidé d'occuper les locaux de Vilmorin Jardin, situé à Portes les Valence (Drôme), « *pour protester contre la volonté de la multinationale d'imposer ses nouveaux OGM et leurs brevets* ».

Limagrain - Vilmorin est une entreprise semencière internationalement implantée. Elle développe et commercialise des variétés transgéniques, notamment en Espagne. Limagrain - Vilmorin entend aussi développer de nouveaux OGM, notamment en utilisant une des nouvelles techniques de modification du vivant, Crispr/Cas9. Or, les représentants de cette entreprise participent à l'intense lobbying des entreprises semencières pour que les nouveaux OGM issus de ces nouvelles biotechnologies échappent à la législation actuelle sur les plantes transgéniques. Comme le souligne la Confédération paysanne, Vilmorin - Limagrain « *a placé ses cadres ou anciens cadres à tous les postes clefs des lieux de décision des politiques publiques concernant*

les semences : GNIS (interprofession semencière), Union Française des Semenciers, SOC (service officiel de contrôle des semences), GEVES (contrôle public de l'enregistrement au catalogue des semences et de l'octroi de Certificats d'Obtention Végétale), CTPS (Comité Technique Permanent de la Sélection), pôles de compétitivité agricole... sans oublier pas moins de trois représentants au Comité Économique, Éthique et Social du Haut Conseil des Biotechnologie (HCB) ».

Vilmorin est aussi bien présent dans les programmes de recherche que pilote l'Inra, comme les programmes Genius ou BreedWheat, qui visent notamment à mettre au point de nouveaux OGM.

Les militants considèrent, au contraire, que « la définition des OGM dans la directive européenne 2001/18 ne laisse aucun doute : ce sont bien des OGM, et la réglementation doit leur être appliquée (traçabilité, étiquetage, etc.) ». Ils demandent donc à cette entreprise aux nombreuses ramifications [1] de ne pas imposer ses nouveaux OGM et leurs brevets.

Quant aux brevets sur le vivant, Limagrain n'hésite pas à "bluffer". Car si l'entreprise dénonce le brevetage des gènes natifs... elle ne va pas au bout de la démarche. En effet, à quoi sert d'interdire le brevetage de la plante entière, tout en autorisant celui de certaines parties de cette même plante (gène, caractéristique, information...) ? Car dès qu'une partie est brevetée, la plante entière, *de facto*, devient la propriété du détenteur du brevet... Et pire : toute plante qui contient la caractéristique brevetée, y compris une plante naturelle, passe sous contrôle du détenteur du brevet.

Les militants en appellent aussi à l'État français, propriétaire à hauteur de 10% de cette société [2], pour qu'il la contraigne à respecter le droit des consommateurs et des agriculteurs à connaître la nature de ce qu'ils achètent. En effet, sans traçabilité ni étiquetage, les consommateurs ne pourront plus exercer leur libre choix et manifester par leur acte d'achat leur refus de toute modification génétique.

Contacté par *Inf'OGM*, Vilmorin n'a pas encore réagi à cette occupation.

[1] Elle possède de nombreuses marques présentes dans tous les supermarchés français, comme Brossard et Jacquet

[2] via la Caisse des Dépôts et Consignations